

RAPPORT DE PRESENTATION DES BUDGETS PRIMITIFS



Le budget principal retrace les activités de nature administrative de l'EPCI, non assujetties à la TVA. Il est soumis à la nomenclature M57.

Il s'agit d'un budget exprimé en montants TTC récupérant la TVA grevant ses investissements au travers du FCTVA.

BUDGET	DATE DE CREATION	TYPE DE SERVICE PUBLIC	NOMENCLATURE COMPTABLE	MODES DE GESTION	GESTION DE LA TVA
BUDGET PRINCIPAL	1981	SPA	M57	REGIE/Marchés publics	BUDDGET TTC

Un certain nombre d'activités sont retracées et individualisées dans le cadre de budgets annexes. Les nomenclatures comptables dépendent de la nature de l'activité : les services publics industriels et commerciaux (SPIC) appliquent la M4 (M49 pour les services de l'eau et de l'assainissement) tandis que les services publics administratifs (SPA) retracent leurs opérations budgétaires dans le cadre de la M57. Le tableau ci-dessous retrace le détail des différentes activités de la CCCA individualisées dans des budgets annexes :

BUDGET	DATE DE CREATION	TYPE DE SERVICE PUBLIC	NOMENCLATURE COMPTABLE	MODES DE GESTION	GESTION DE LA TVA
BUDGET ANNEXE ZONES INDUSTRIELLES	2000	SPA	M57	REGIE	BUDGET HT
BUDGET ANNEXE DELEGATION EAU	2003	SPIC	M49	DELEGATION	BUDGET HT
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DELEGATION	2012	SPIC	M49	DELEGATION	BUDGET HT
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	2012	SPIC	M49	DELEGATION	BUDGET TTC
BUDGET ANNEXE LAC DE CANIEL	1993	SPIC	M4	AOT	BUDGET HT
BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE	2005	SPIC	M4	REGIE	BUDGET HT
BUDGET ANNEXE VIABILISATION ZI DE SASSEVILLE	2015	SPA	M57	REGIE	BUDGET HT
BUDGET ANNEXE GOLF DE LA COTE D'ALBATRE	2017	SPIC	M4	DELEGATION	BUDGET TTC
BUDGET ANNEXE CENTRE INTERCOMMUNAL DE SANTE	2023	SPA	M57	REGIE	BUDGET TTC

Construit dans le respect des objectifs présentés lors du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 13 mars dernier, le budget primitif 2024 repose sur la recherche d'un équilibre entre une trajectoire politique volontariste et la préservation des équilibres financiers.

Le budget 2024 met en œuvre le projet de territoire à travers un Plan Pluriannuel d'Investissement. Il intègre, par ailleurs la dimension développement durable dans l'exercice de l'ensemble des politiques publiques. D'un point de vue budgétaire, pas de nouveau budget créé mais des budgets Assainissement Délégation et Délégation Eau qui deviennent des budgets gérés Hors Taxe suivant le nouveau contrat de concession effectif au 1^{er} Janvier 2024.

Le budget communautaire 2024 poursuit l'objectif de rapprochement de la Communauté de Communes de ses habitants et de ses communes membres (10 places supplémentaires de crèches, aménagement du Lac, réaménagement appartement et studio à la Clusaz, travaux de voirie, électrification et routes départementales, aménagements des centres-bourgs ...)

Le budget 2024 reprend les résultats de l'exercice antérieur, par anticipation ainsi que les restes à réaliser, tant en fonctionnement qu'en investissement.

La construction budgétaire 2024 intègre les différents paramètres développés dans le rapport d'orientations budgétaires :

○ Ceux liés aux objectifs politiques et stratégiques

Les objectifs politiques et stratégiques qui ont présidé à la construction du budget 2024 s'articulent autour **des axes prioritaires suivants** :

- Maintien des taux d'imposition,
- Maintien des ratios financiers d'un bon niveau (taux d'épargne brute, délai de désendettement, ...),
- Poursuite de l'optimisation des taux d'exécution en section d'investissement,
- Poursuite de la mise en œuvre du projet de territoire à travers le Plan Pluriannuel d'Investissement
- Mise en œuvre en 2024 des projets actuellement à l'étude (nouvel espace culturel communautaire, pistes cyclables, interventions économiques et financières auprès des entreprises...),
- Recherche systématiquement des financements externes pour toute action ou projet d'investissement,
- Evolution mesurée des charges à caractère général et des autres charges de gestion courante,

○ Ceux liés au contexte local

Le contexte budgétaire 2024 est notamment marqué par :

○ les paramètres internes :

- démarrer le Contrat d'Objectif Territorial (COT) avec l'intégration des enjeux liés à la transition écologique et énergétique sur les investissements portés par la CCCA,
- La mise en œuvre du projet d'extension intégrant la zone de collecte de l'assainissement de Blossville sur Mer et les conséquences du recul du trait de côte sur les équipements d'assainissement situés en bordure de littoral,
- L'aménagement des espaces du Lac (snacks, poste de secours, toilettes de la plage, aire de jeux),
- Un nouvel espace culturel communautaire,
- L'extension et la remise aux normes de la piscine de la Vallée,
- La mise en place de la nouvelle politique pour les déchets ménagers (dispositif sacs translucides, actions de communication, optimisation des tournées de collecte)

- Le déploiement d'une stratégie de développement économique (requalification de l'atelier de Conteville, extension de la zone de Sasseville, partenariats avec la CCI, l'Agence de Développement pour la Normandie (AD Normandie) et l'EPFN),
- La mise en œuvre des mobilités douces par le déploiement des pistes cyclables et du plan vélo,
- L'extension de la crèche « Merlin l'Enchanteur »,
- La définition du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLUI en lien avec le projet de territoire,
- L'aménagement d'un parcours sport santé jeunesse
- La mise en place du plan d'actions relatif au schéma directeur des eaux pluviales
- La requalification du site de la piscine du Littoral
- Le maintien d'un bon niveau d'entretien des voiries communautaires

○ les paramètres externes :

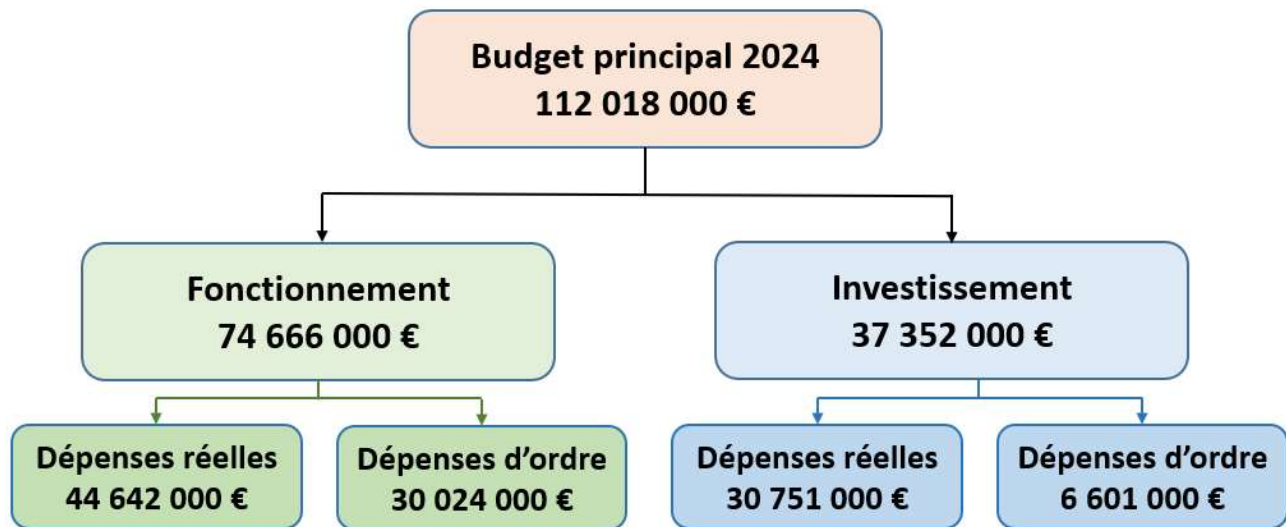
- Une revalorisation forfaitaire des bases fiscales (+3,9%),
- la suppression de la CVAE pour les entreprises et remplacement pour les collectivités locales, par une fraction de TVA,
- La dotation de compensation, qui est l'une des composantes de la DGF des EPCI, sera une nouvelle fois impactée à la baisse (-0,3%),
- Une stabilité du prélèvement au titre du FNGIR en 2024.

1^{ère} Partie : Présentation générale des budgets primitifs 2024

Le budget principal fera l'objet d'une présentation détaillée, contrairement aux budgets annexes, dans la mesure où il représente près de 76% des dépenses réelles de la Communauté de Communes.

1.1 – Le budget principal

Le schéma ci-dessous présente une vue d'ensemble des dépenses du budget principal 2024 en **mouvements budgétaires**¹ :



Les dépenses réelles se répartissent comme suit :

- 59% de dépenses de fonctionnement
- 41% de dépenses d'investissement

¹ Mouvements réels + mouvements d'ordre (amortissements, virement à la section d'investissement, ...).

Les dépenses de fonctionnement (hors restes à réaliser)

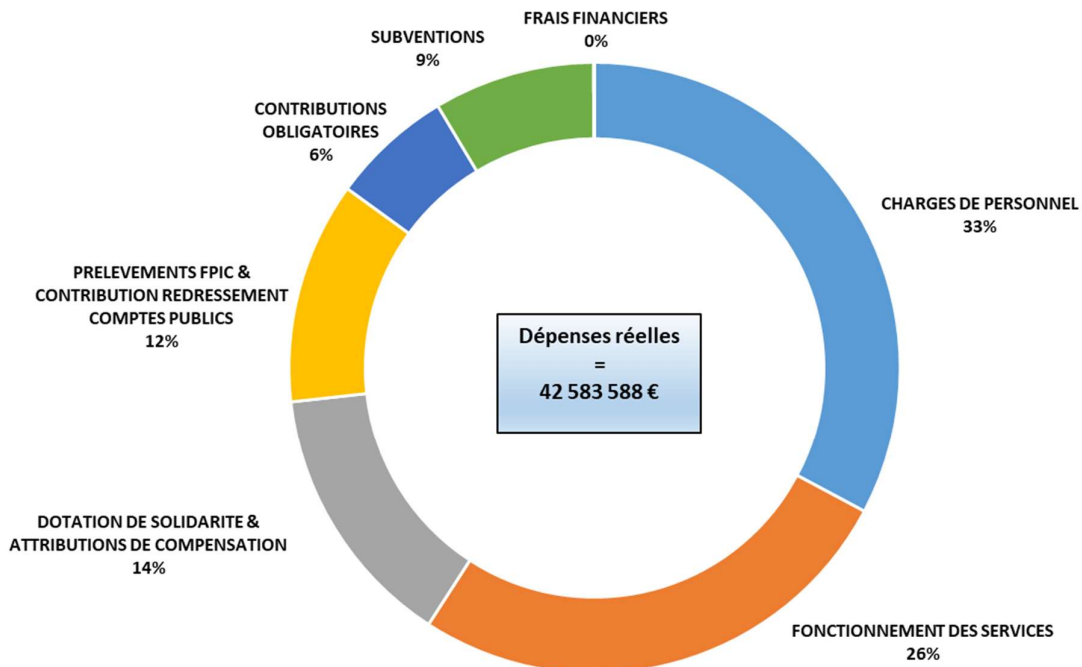
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL

CHARGES DE PERSONNEL	13 962 671 €
FONCTIONNEMENT DES SERVICES	11 224 395 €
DOTATION DE SOLIDARITE & ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	6 004 000 €
PRELEVEMENTS FPIC & CONTRIBUTION REDRESSEMENT COMPTES PUBLICS	5 003 217 €
CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	2 736 606 €
SUBVENTIONS	3 628 186 €
FRAIS FINANCIERS	24 513 €
TOTAL - DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	42 583 588 €

En 2024, sur un budget de 42,6 M€ de dépenses réelles de fonctionnement :

- 31,6 M€ seront consacrés à l'exercice des compétences statutaires
- 6,0 M€ seront destinés aux reversements aux communes
- 5,0 M€ seront prélevés pour alimenter les fonds de péréquation nationaux

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL



Les charges de personnel du budget principal, qui représentent 33% des dépenses réelles de fonctionnement, comprennent également la rémunération des agents titulaires des budgets SPIC et des personnels intervenant sur les budgets annexes. Une refacturation est alors réalisée en fin d'année pour un montant prévisionnel 2024 de 346 321 €².

Par ailleurs, un certain nombre de remboursements de charges de personnel est prévu notamment au titre des congés maternité et maladie en cours (263 000 €). Ainsi, la dépense nette³ de charges de personnel s'établit à **13 353 000 € pour le budget primitif 2024**.

Les dépenses de fonctionnement des services s'établissent à 11 224 000 €, et comprennent, notamment, des dépenses relatives à la mise en œuvre de nouvelles actions et/ou projets en lien avec le projet de territoire.

Le budget principal 2024 intègre un certain nombre de nouveaux dispositifs ou contraintes nouvelles dans les charges à caractère général et les autres charges de gestion courante :

AXE 1 : Conduire la transition écologique et le développement durable du territoire :

- 185 000 € suite à l'augmentation du coût du traitement des déchets
- 50 000 € pour une étude préalable « déchetterie de demain »
- 27 000 € pour l'achat de composteurs afin de répondre à l'objectif biodéchets
- 17 400 € de location d'un bâtiment modulaire dans une déchetterie
- 17 000 € pour un diagnostic des toitures des bâtiments communautaires
- 12 800 € pour des dossiers de servitudes de mares

AXE 2 : Promouvoir le bien vivre ensemble, la solidarité et la vitalité des services de proximité :

- 210 000 € indemnités de résiliation de marchés sur le Lac de Caniel
- 140 000 € de travaux de vérification pour la certification de l'équipement flottant du Lac de Caniel
- 80 000 € pour l'AMO de requalification du site de la piscine de Saint-Valery-Caux et l'aménagement de l'espace sport santé
- 60 000 € pour l'AMO relatif à l'extension de la piscine de la Vallée

² La refacturation des personnels aux budgets annexes SPIC apparaît au compte 70841 « Mise à disposition de personnel aux budgets annexes ».

³ De la refacturation et des remboursements de charges

- 50 000 € pour l'étude relative à la construction d'un pôle mutualisé à Ourville en Caux : école, ALSH, périscolaire, jeunesse
- 50 000 € pour l'AMO relative au nouvel espace culturel communautaire
- 40 000 € pour le renouvellement de la DSP de la piscine de la Vallée
- 27 000 € pour la gestion et le suivi des demandes de FDC grâce à une application informatique
- 22 400 € pour la nouvelle solution KBOX
- 20 700 € pour la domage-ouvrage relative à l'extension de la crèche Merlin l'Enchanteur
- 20 000 € pour le nouveau marché de prestation de voile scolaire
- 11 720 € complément pour le marché de gardiennage de nuit et autres manifestations

AXE 3 : Renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire :

- 40 000 € pour l'étude du projet « Vibra »
- 25 000 € pour la participation au nouveau syndicat départemental des Ports
- 17 000 € de maintenance des portes de navigation et pont levis
- 15 000 € pour une étude sur la signalisation des zones
- 11 230 € augmentation des frais d'adhésion AURH

L'enveloppe globale de la dotation de solidarité communautaire (5 894 000 €) est en augmentation (*par rapport à l'enveloppe de base de 5 880 000 €*) d'environ 14 000 € pour financer le tunnel de garantie.

Les attributions de compensation pour nuisances environnementales (éoliennes) sont prévues en application de la délibération adoptée en 2017 :

une attribution de compensation pour nuisance environnementale fixée à 20% du produit fiscal éolien est estimée en 2024 à 110 000 €.

Le prélèvement effectué par l'Etat au titre du FNGIR est maintenu constant par rapport à l'année 2023.

Les contributions obligatoires comprennent essentiellement les participations aux différents organismes de regroupement pour 2 737 000 € (SMITVAD, Syndicats de Bassins Versants, Seine Maritime Numérique, Syndicat Mixte de la Frange Littorale, Syndicat Mixte Ouverts des Ports de la Seine-Maritime...).

Enfin, le poste « Subventions » comprend essentiellement :

- la compensation pour service public au délégataire des piscines : 1 450 000 €
- la contribution au budget annexe du Golf : 843 000 €
- la contribution au budget annexe des Zones Industrielles : 333 000 €
- la contribution au SDE76 pour les réseaux de télécommunication : 140 000 €
- la subvention d'équilibre du budget Viabilisation ZI : 102 000 €

Les recettes de fonctionnement (hors restes à réaliser)

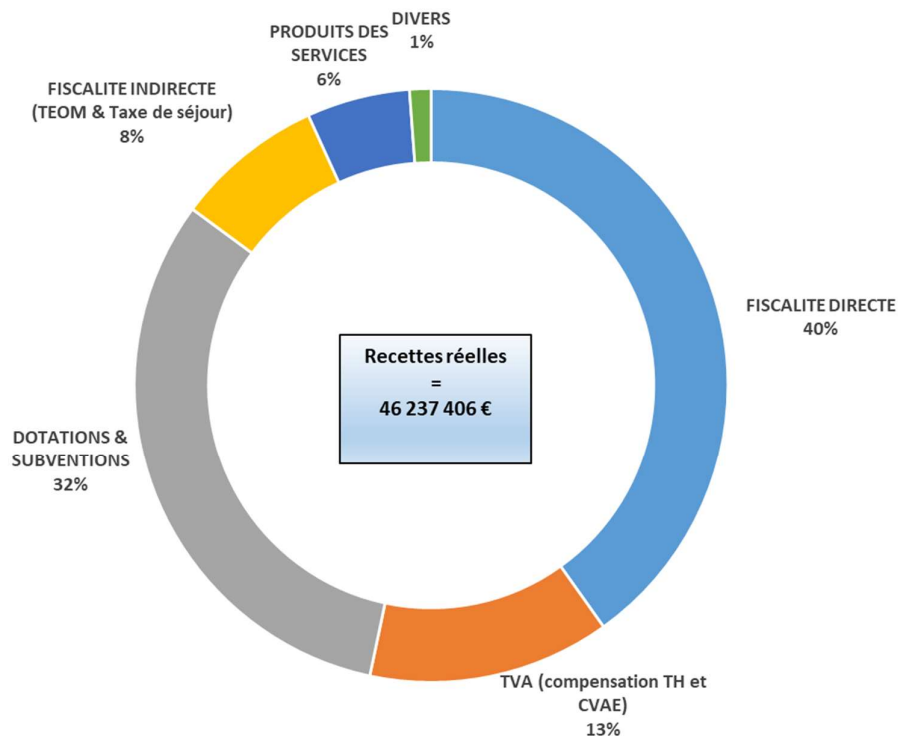
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 46,2 M€.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL

FISCALITE DIRECTE	18 556 459 €
TVA (<i>compensation TH et CVAE</i>)	6 096 407 €
DOTATIONS & SUBVENTIONS	14 706 175 €
FISCALITE INDIRECTE (<i>TEOM & Taxe de séjour</i>)	3 738 921 €
PRODUITS DES SERVICES	2 599 109 €
DIVERS	540 335 €
TOTAL - RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	46 237 406 €

La fiscalité directe locale ne représente plus que 40% des recettes réelles de fonctionnement, contre 78% en 2020. Il s'agit principalement du foncier bâti, du foncier non bâti, de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et des impôts forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER). La TVA reversée en remplacement de la taxe d'habitation depuis 2021 et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) depuis 2022 représentent 13% des recettes réelles de fonctionnement.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL



FISCALITE 2024 PREVISIONNELLE (c/731 + c/73)

FONCIER BÂTI	10 430 086 €
CFE	5 717 787 €
TVA (compensation TH et CVAE)	6 096 407 €
TAXE D'HABITATION (RS)	1 270 446 €
FONCIER NON BÂTI	645 354 €
IFER	492 786 €
TAXE DE SEJOUR	300 000 €
TEOM	3 438 921 €
TOTAL BRUT	28 391 787 €

Toutefois, il convient de préciser que ce montant brut de fiscalité perçu fait l'objet de **prélèvements⁴ nationaux** comme indiqué ci-dessous :

<input checked="" type="checkbox"/> le FNGIR :	-1 800 129 €
<input checked="" type="checkbox"/> le FPIC :	-1 962 544 €
<input checked="" type="checkbox"/> la contribution au titre du redressement des comptes publics :	-1 240 544 €
SOIT UN TOTAL NET DE FISCALITE DE :	23 388 570 €

⁴ Les prélèvements sur la fiscalité directe locale sont comptabilisés, en comptabilité publique, en atténuations de produits. Ces derniers constituent une composante des dépenses réelles de fonctionnement.

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre est un des plus gros contributeurs au FPIC. Toutefois, la réforme des indicateurs de péréquation (potentiel financier, effort fiscal, ...) initiée par la loi de finances pour 2022 pourrait se traduire par une amélioration des indicateurs pour la CCCA. Ainsi, la contribution nette au FPIC pourrait diminuer dans les années à venir.

Les dotations et participations s'élèvent à 14 706 000 €. Il s'agit des participations des organismes extérieurs, CAF, éco-organismes, MSA... et des compensations inscrites en Loi de Finances en remplacement de la fiscalité locale supprimée par les réformes précédentes.

Enfin, **la participation du budget principal au profit des foyers fiscaux assujettis à la TEOM reste constante en 2024** afin d'atténuer l'augmentation de la TEOM résultant de la hausse du coût des déchets ménagers (SMITVAD, marchés de prestations de services et volume collecté). Cette contribution financière de la CCCA reste à 37% en 2024 contre 30% en 2022 et 25% les années précédentes.

S'agissant des produits des services, on constate une augmentation par rapport à l'année 2023 justifiée par un accroissement d'activités.

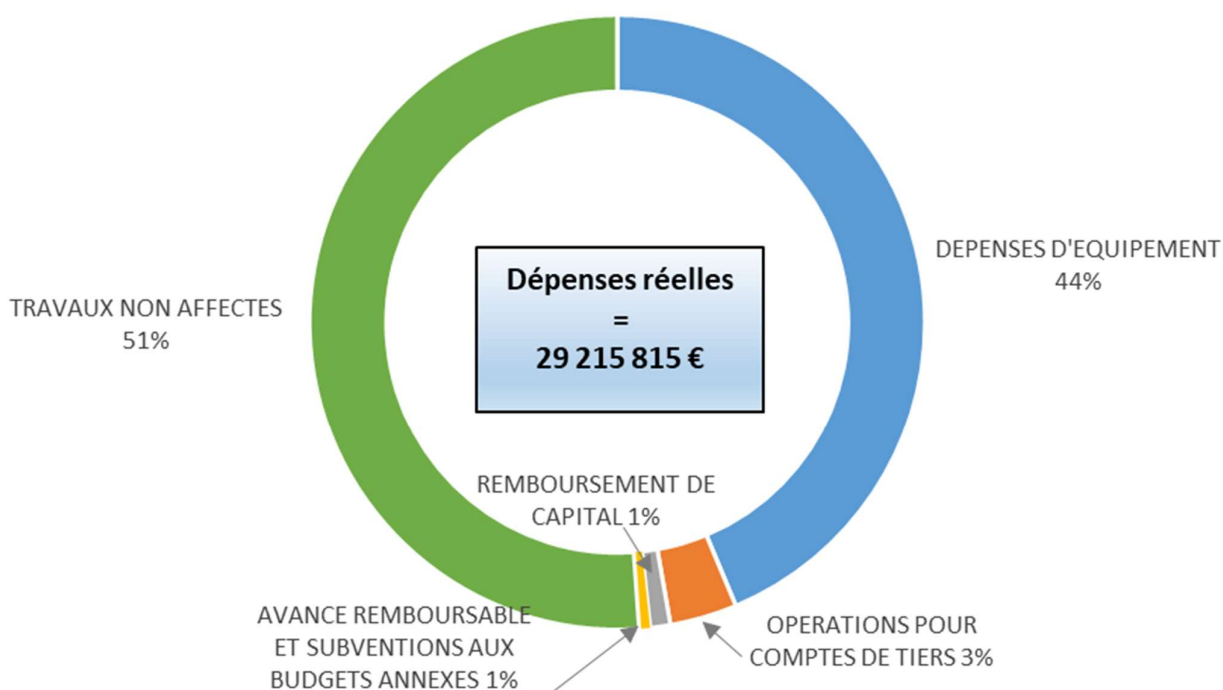
Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement se répartissent de la manière suivante :

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors RAR) - BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES D'EQUIPEMENT	12 768 376 €
OPERATIONS POUR COMPTES DE TIERS	1 030 406 €
REMBOURSEMENT DE CAPITAL	310 696 €
AVANCE REMBOURSABLE ET SUBVENTIONS AUX BUDGETS ANNEXES	167 140 €
TRAVAUX NON AFFECTES	14 939 197 €
TOTAL - DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	29 215 815 €

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors RAR) - BUDGET PRINCIPAL



Le détail des investissements par opération est précisé dans la 2^{ème} partie du présent rapport.

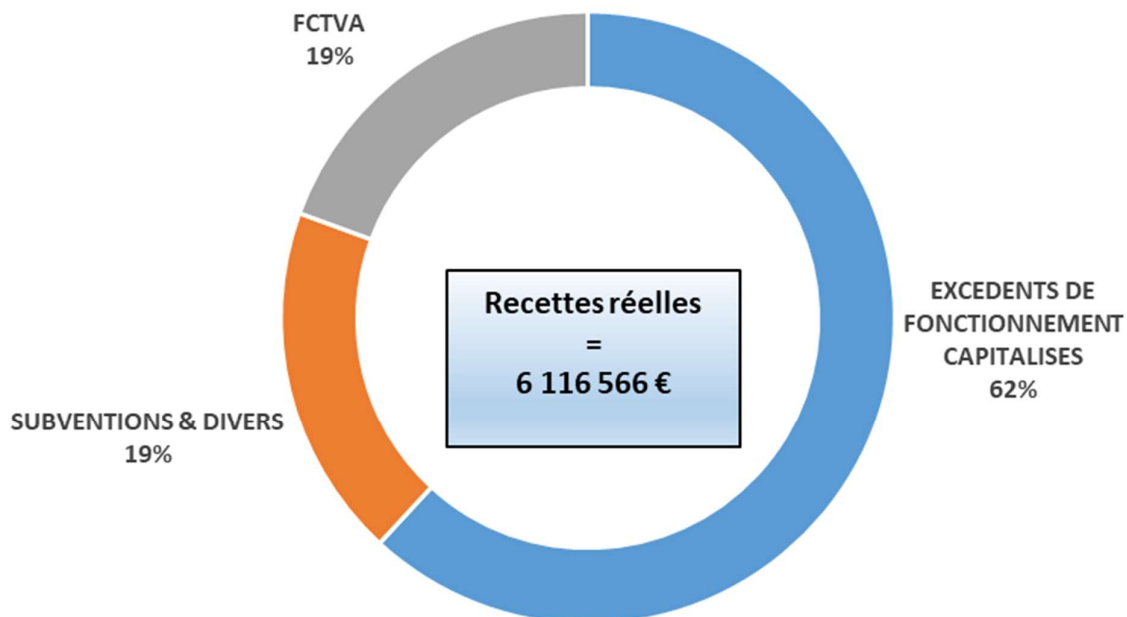
Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement se répartissent de la manière suivante :

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors RAR) - BUDGET PRINCIPAL

EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	3 784 136 €
SUBVENTIONS & DIVERS	1 144 401 €
FCTVA	1 188 029 €
TOTAL - RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 116 566 €

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors RAR) - BUDGET PRINCIPAL



D'autres ressources participent à l'équilibre de la section d'investissement.

Le schéma ci-dessous présente de manière synthétique l'équilibre du budget principal et met en lumière l'autofinancement assuré par l'épargne brute⁵ et le prélèvement sur le fonds de roulement.

**Présentation simplifiée
de l'équilibre
du budget principal 2024
(RAR inclus)**

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	Dépenses de gestion 44 618 000 €	Recettes de fonctionnement 46 237 000 €
	Frais Financiers 24 000 €	
	EPARGNE BRUTE 1 595 000 €	
Investissement	Capital de la dette 311 000 €	EPARGNE BRUTE 1 595 000 €
	Dépenses d'équipement 15 500 000 €	Recettes d'investissement 2 540 000 €
	Travaux non affectés 14 939 000 €	Prélèvement sur le fonds de roulement 11 676 000 €
		Fonds de roulement 14 939 000 €

Pour permettre de mieux apprécier la nature des crédits alloués aux compétences exercées par la communauté de communes et au fonctionnement de l'institution, il est proposé de présenter les dépenses et les recettes réelles du budget principal par service.

1.2 – La présentation par services du budget principal

En complément de la présentation réglementaire et dans le respect des nomenclatures comptables, la Communauté de Communes organise sa gestion budgétaire autour de la notion de service.

⁵ L'épargne brute est un concept central de l'analyse financière. Elle correspond au solde des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement récurrentes.

Ce découpage analytique du budget permet d'améliorer la transparence et de mesurer la performance communautaire en poursuivant les objectifs suivants :

- Identifier et mesurer le coût des politiques menées par l'établissement,
- Mieux évaluer les actions de la Communauté de Communes,
- Définir de nouveaux objectifs d'amélioration du service public.

Le tableau ci-dessous présente **les dépenses réelles de fonctionnement** (*hors restes à réaliser*) par services, en faisant ressortir **le coût net** de chacune des politiques menées.

Il en ressort que les **Transferts financiers aux Communes** (20%), la **Voirie – Eclairage Public** (13%), la **Culture** (6%), les **Déchets ménagers** (6%), la **Petite Enfance/Enfance/Jeunesse** (6%), les **Piscines Communautaires** (5%) et le **Sport** (3%) représentent près de **60% du coût net total** des services communautaires.

Il est à noter que le coût net de **l'administration générale** (secrétariat, accueil,...) et **des services généraux** (Finances, Ressources humaines, Juridique, Achats et Marchés publics,...) se situe à **10 %**.

PRESENTATION DU BUDGET PRINCIPAL 2024 PAR SERVICES

(Dépenses réelles de fonctionnement hors restes à réaliser)

Services	2024		Coût net	en % du coût net total
	Dépenses	Recettes		
PETITE ENFANCE	2 120 421 €	1 534 714 €	585 707 €	1,9%
ENFANCE	1 814 540 €	819 937 €	994 603 €	3,3%
JEUNESSE	243 832 €	36 175 €	207 657 €	0,7%
SERVICES POPULATION	326 064 €	113 512 €	212 552 €	0,7%
DIVERS DSAP	331 853 €	24 000 €	307 853 €	1,0%
TRANSPORTS	581 817 €	0 €	581 817 €	1,9%
CENTRE SOCIAL	341 155 €	116 364 €	224 791 €	0,7%
CHALETS LA CLUSAZ	1 090 835 €	419 889 €	670 946 €	2,2%
COMMUNICATION	468 224 €	0 €	468 224 €	1,6%
VIE ASSOCIATIVE	166 784 €	0 €	166 784 €	0,6%
PLAN SANTE	75 700 €	0 €	75 700 €	0,3%
CULTURE	2 021 880 €	165 250 €	1 856 630 €	6,2%
SOUS-TOTAL DIRECTION DES SERVICES PUBLICS A LA POPULATION	9 583 103 €	3 229 841 €	6 353 262 €	21,1%
DECHETS MENAGERS	6 157 606 €	4 165 206 €	1 992 400 €	6,6%
PATRIMOINE - LOGEMENT	631 386 €	70 190 €	561 196 €	1,9%
VOIRIE - ECLAIRAGE	4 345 774 €	439 717 €	3 906 057 €	13,0%
PORT	229 608 €	0 €	229 608 €	0,8%
SOUS-TOTAL DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES	11 364 374 €	4 675 113 €	6 689 260 €	22,3%
URBANISME	203 824 €	0 €	203 824 €	0,7%
PISCINES	1 584 631 €	47 000 €	1 537 631 €	5,1%
ACCUEIL, ASSEMBLEES ET MOYENS GENERAUX	383 367 €	5 789 €	377 578 €	1,3%
INFORMATIQUE	350 260 €	5 000 €	345 260 €	1,1%
JURIDIQUE	257 830 €	800 €	257 030 €	0,9%
SUIVI DES CONCESSIONS	143 474 €	0 €	143 474 €	0,5%
GOLF HORS DSP	24 621 €	0 €	24 621 €	0,1%
PLUI	66 979 €	0 €	66 979 €	0,2%
SOUS DIRECTION JURIDIQUE ET DES SYSTEMES D' INFORMATION	3 014 986 €	58 589 €	2 956 397 €	9,8%
SPORTS	919 602 €	80 000 €	839 602 €	2,8%
TOURISME & LOISIRS	662 680 €	450 000 €	212 680 €	0,7%
BASE DU LAC DE CANIEL	1 178 550 €	400 000 €	778 550 €	2,6%
MOBILITE	216 797 €	0 €	216 797 €	0,7%
DEVELOPPEMENT DURABLE	44 203 €	0 €	44 203 €	0,1%
ECONOMIE	687 614 €	0 €	687 614 €	2,3%
NOUVELLE ZONE - AERODROME	150 084 €	14 000 €	136 084 €	0,5%
PATRIMOINE NATUREL ET HISTORIQUE	304 814 €	0 €	304 814 €	1,0%
SOUS-TOTAL DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE L'ATTRACTIVITE	4 164 344 €	944 000 €	3 220 344 €	10,7%
COOPERATION	19 850 €	0 €	19 850 €	0,1%
SOUS-TOTAL COOPERATION DECENTRALISEE	19 850 €	0 €	19 850 €	0,1%
SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE	86 145 €	0 €	86 145 €	0,3%
DIRECTION GENERALE	428 272 €	0 €	428 272 €	1,4%
CONTRAT OBJECTIF TERRITORIAL	301 459 €	42 700 €	258 759 €	0,9%
PETITES VILLES DE DEMAIN	51 000 €	21 000 €	30 000 €	0,1%
SOUS-TOTAL DIRECTION GENERALE	866 876 €	63 700 €	803 176 €	2,7%
FINANCES	378 207 €	11 013 €	367 194 €	1,2%
MARCHES PUBLICS	356 542 €	0 €	356 542 €	1,2%
ACHATS PUBLICS	246 874 €	0 €	246 874 €	0,8%
SOUS TOTAL DIRECTION DES FINANCES	981 623 €	11 013 €	970 610 €	3,2%
TRANSFERTS VERS COMMUNES	6 031 200 €	0 €	6 031 200 €	20,1%
SOUS-TOTAL TRANSFERTS VERS COMMUNES	6 031 200 €	0 €	6 031 200 €	20,1%
RESSOURCES HUMAINES	726 025 €	193 324 €	532 701 €	1,8%
RESSOURCES INTERNES	589 704 €	0 €	589 704 €	2,0%
SOUS TOTAL DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	1 315 729 €	193 324 €	1 122 405 €	3,7%
DIVERS NON AFFECTABLES	102 519 €	0 €	102 519 €	0,3%
SUBVENTIONS BUDGETS ANNEXES	1 786 559 €	0 €	1 786 559 €	5,9%
SOUS TOTAL DIVERS	1 889 078 €	0 €	1 889 078 €	6,3%
TOTAL DIRECTIONS BUDGET PRINCIPAL	39 231 162 €	9 175 580 €	30 055 582 €	100,0%
REFACTURATION	407 839 €	390 942 €		
PRELEVEMENT FPIC+FNGIR+REDRESSEMENT CP+DEGREVEMENTS	5 003 217 €	0 €		
TOTAL PRELEVEMENT ET REFACTURATION	5 411 056 €	390 942 €		
TOTAL DRF BUDGET PRINCIPAL (Etat II-C2 budget primitif)	44 642 218 €	9 566 522 €		

1.3 – La présentation générale des budgets annexes

Les budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement représentent les principaux services annexes de la Communauté de Communes car ils représentent près de 24% des dépenses réelles de fonctionnement.

BUDGETS 2024 <i>Dépenses et Recettes réelles</i>	SECTION	Part du budget dans les dépenses réelles de la CCCA en %	DEPENSES REELLES	RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		
				Recettes réelles <i>(hors compensation)</i>	Déficit (-) / Excédents (+) reportés	COMPENSATION <i>(du budget principal)</i>
ZONES INDUSTRIELLES	FONCTIONNEMENT	2%	348 433 €	368 533 €	91 €	333 309 €
	INVESTISSEMENT		1 271 402 €	0 €	917 902 €	0 €
DELEGATION EAU	FONCTIONNEMENT	10%	424 160 €	1 259 840 €	7 517 744 €	0 €
	INVESTISSEMENT		8 953 952 €	760 911 €	-160 383 €	0 €
ASSAINISSEMENT DELEGATION	FONCTIONNEMENT	7%	772 463 €	1 095 752 €	2 967 852 €	0 €
	INVESTISSEMENT		6 185 277 €	700 000 €	2 194 136 €	0 €
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	FONCTIONNEMENT	0,4%	21 069 €	10 544 €	186 803 €	0 €
	INVESTISSEMENT		416 822 €	150 000 €	90 544 €	0 €
LAC DE CANIEL (AOT)	FONCTIONNEMENT	0,5%	102 198 €	50 000 €	5 000 €	83 198 €
	INVESTISSEMENT		420 608 €	0 €	384 608 €	0 €
PORT INTERCOMMUNAL DE ST VALERY	FONCTIONNEMENT	0,9%	600 425 €	576 342 €	0 €	234 083 €
	INVESTISSEMENT		301 449 €	67 958 €	23 491 €	0 €
VIABILISATION ZI	FONCTIONNEMENT	0,25%	0 €	0 €	-101 580 €	101 580 €
	INVESTISSEMENT		240 704 €	0 €	240 704 €	0 €
CENTRE INTERCOMMUNAL DE SANTE	FONCTIONNEMENT	1,1%	1 053 209 €	928 991 €	-46 032 €	191 164 €
	INVESTISSEMENT		51 534 €	8 030 €	5 450 €	17 140 €
GOLF DE LA CÔTE D'ALBÂTRE	FONCTIONNEMENT	1,0%	556 333 €	50 541 €	0 €	843 220 €
	INVESTISSEMENT		400 229 €	4 921 €	57 880 €	0 €
BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		44 642 218 €	46 237 406 €	25 288 196 €	0 €
	INVESTISSEMENT		30 751 209 €	6 325 466 €	-2 457 641 €	0 €

L'équilibre financier de certains budgets annexes nécessitent le versement d'une compensation du budget principal.

2^{ème} Partie : Les grands équilibres financiers des budgets communautaires

La seconde partie de ce rapport présente une vision synthétique des différents budgets afin de faire ressortir les principaux soldes intermédiaires de gestion (épargne de gestion, épargne brute, épargne nette, fonds de roulement...). Cette présentation s'appuie uniquement sur les mouvements budgétaires réels de chacun des budgets⁶ présentés.

Par ailleurs, quelques retraitements comptables sont nécessaires afin de déterminer des soldes de gestion représentatifs de la situation financière du budget considéré :

- Les charges de personnel sont présentées, après neutralisation du reversement (des budgets annexes en contrepartie de la mise à disposition de personnel)
- Les charges de fonctionnement courant sont également corrigées des reversements effectués par les budgets annexes pour la prise en charge de dépenses de gestion
- Les produits de cessions d'immobilisations sont retraités pour les faire apparaître comme une ressource d'investissement, eu égard à l'absence de caractère de récurrence

⁶ Toutefois, pour les budgets relevant de la M4 (Port Intercommunal de St Valery en Caux, Lac de Caniel, Délégation Eau, Délégation Assainissement, Assainissement non Collectif, Golf de la Côte d'Albâtre) le tableau d'analyse financière fait apparaître « la dotation nette aux amortissements à couvrir ». Le champ d'application de l'amortissement en M4 s'étend à l'ensemble des immobilisations à la différence de la M57 qui circonscrit la comptabilisation des amortissements aux seuls biens mobiliers et/ou productifs de revenus. L'épargne brute doit être d'un niveau suffisant pour couvrir la dotation nette aux amortissements, contrainte supplémentaire pour les budgets appliquant l'instruction budgétaire et comptable M4.

BUDGET PRINCIPAL 2024



BP 2024
BUDGET PRINCIPAL

Tableaux financiers MAJ du 12/03/24	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Produits fiscaux	27 611 953 €	28 391 787 €
+ Dotations et subventions	13 932 185 €	14 706 175 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante nets	2 460 963 €	2 598 502 €
- FNGIR	-1 800 129 €	-1 800 129 €
- FPIC	-1 900 000 €	-1 962 544 €
- Autres reversements de fiscalité	-77 800 €	0 €
- Redressement au titre des comptes publics	-1 209 500 €	-1 240 544 €
+ Restes à réaliser de fonctionnement	0 €	0 €
= Produits courants	39 017 672 €	40 693 247 €
- Charges de personnel (<i>nettes du rembt des BA</i>)	12 709 264 €	13 616 350 €
- Charges de fonctionnement courant nettes	15 726 068 €	15 732 148 €
- DSC	5 902 000 €	5 894 000 €
- Attribution de compensation	110 000 €	110 000 €
- Restes à réaliser de fonctionnement	1 549 301 €	2 058 630 €
= Charges courantes	35 996 633 €	37 411 127 €
= Excédent brut courant	3 021 039 €	3 282 120 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	7 036 €	150 000 €
- Charges exceptionnelles	26 129 €	25 859 €
- Subventions aux budgets annexes	1 672 485 €	1 786 559 €
= Epargne de gestion	1 329 461 €	1 619 702 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	30 545 €	24 513 €
= Epargne brute	1 298 916 €	1 595 189 €
- Remboursement d'emprunts (<i>hors réaménagement</i>)	362 700 €	310 696 €
= Epargne nette	936 216 €	1 284 493 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Dépenses réelles d'équipement	14 018 725 €	12 768 376 €
+ Autres dépenses d'investissement	1 080 773 €	1 030 406 €
+ Subventions aux budgets annexes	0 €	17 140 €
+ Avance remboursable budget annexe ANC	0 €	150 000 €
+ Travaux non affectés	12 389 756 €	14 939 197 €
+ Restes à réaliser	1 051 229 €	1 535 394 €
= Dépenses d'investissement non financières	28 540 483 €	30 440 513 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	2 320 170 €	1 923 138 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	240 703 €	408 793 €
+ Restes à réaliser	193 327 €	208 900 €
= Recettes d'investissement non financières	2 754 200 €	2 540 831 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	500 €
= Besoin total de financement	-25 786 283 €	-27 899 183 €
+ Epargne nette	936 216 €	1 284 493 €
= Besoin résiduel de financement	-24 850 067 €	-26 614 690 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-24 850 067 €	-26 614 690 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Fonds de roulement reporté	24 850 067 €	26 614 690 €
+ Variation du fonds de roulement	-24 850 067 €	-26 614 690 €
= Fonds de roulement de clôture	0 €	0 €

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- Une **augmentation de l'épargne brute**, sous l'effet de 2 principaux facteurs :
 - ⇒ une augmentation des produits courants grâce notamment à un effet-base d'imposition de 3.9% et aux financements de la CAF sur l'ensemble des activités socio-éducatives.
 - ⇒ Une augmentation mesurée des charges courantes malgré une évolution des dépenses de personnel dont les factures d'accroissement ont été détaillé dans le Rapport d'Orientation Budgétaire
- **Le montant des investissements atteint 13 798 782 €** (hors RAR) **conformément au Plan Pluriannuel d'Investissement** voté lors du Débat d'Orientation Budgétaire. Le montant, RAR compris, atteint 15 334 176 €. Leur financement est assuré par des subventions, la récupération du FCTVA, l'épargne nette et la variation du fonds de roulement. Aucun emprunt n'est prévu sur ce budget.
- **Les travaux non affectés correspondent au fonds de roulement non utilisé** destiné au financement des investissements des prochaines années.

BUDGET ANNEXE

ZONES INDUSTRIELLES 2024



BP 2024
BUDGET ZONES INDUSTRIELLES

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Produits fiscaux	0 €	0 €
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante	379 625 €	368 001 €
+ <i>Subvention d'équilibre du budget principal</i>	360 900 €	333 309 €
= Produits courants	740 525 €	701 310 €
- Charges de personnel nettes	29 892 €	30 159 €
- Charges de fonctionnement courant	284 736 €	308 463 €
- DSC		
- Restes à réaliser de fonctionnement	33 891 €	7 617 €
= Charges courantes	348 519 €	346 239 €
= Excédent brut courant	392 006 €	355 071 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	0 €	532 €
- Charges exceptionnelles	198 €	0 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement (<i>nouvelle procédure M57</i>)	0 €	0 €
= Epargne de gestion	391 808 €	355 603 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	4 208 €	2 194 €
= Epargne brute	387 600 €	353 409 €
<i>Dotations nettes aux amortissements</i>	<i>387 600 €</i>	<i>353 500 €</i>
- Remboursement d'emprunts (<i>hors réaménagement</i>)	120 500 €	119 262 €
= Epargne nette	267 100 €	234 147 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Dépenses réelles d'équipement	607 406 €	268 681 €
+ Travaux non affectés	102 569 €	728 455 €
+ Dépenses imprévues d'investissement (<i>nouvelle procédure M57</i>)	0 €	0 €
+ Restes à réaliser	105 107 €	155 004 €
= Dépenses d'investissement non financières	815 082 €	1 152 140 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	0 €	0 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	0 €
+ Restes à réaliser	0 €	0 €
= Recettes d'investissement non financières	0 €	0 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-815 082 €	-1 152 140 €
+ Epargne nette	267 100 €	234 147 €
= Besoin résiduel de financement	-547 982 €	-917 993 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-547 982 €	-917 993 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS	
	BP 2023	BP 2024
+ Fonds de roulement reporté	547 982 €	917 993 €
+ Variation du fonds de roulement	-547 982 €	-917 993 €
= Fonds de roulement de cloture	0 €	0 €

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les points suivants :

- **une épargne brute de 353 409 €** constatée après la compensation du budget principal à hauteur de 333 309 €. L'instruction budgétaire et comptable M57 impose aux collectivités la comptabilisation des amortissements pour les immobilisations génératrices de revenus. L'épargne nette est donc la résultante de **recettes budgétaires non récurrentes**.

Autrement dit, les ressources récurrentes constituées des loyers ne permettent pas de financer, a minima, le renouvellement des immobilisations assuré par les dotations aux amortissements.

- **un montant d'investissement à hauteur de 423 700 €** financés exclusivement par l'autofinancement et le fonds de roulement.

BUDGET ANNEXE

LAC DE CANIEL 2024



BP 2024
BUDGET LAC DE CANIEL (AOT)

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante	42 500 €	50 000 €
= Produits courants	42 500 €	50 000 €
- Charges de personnel nettes	0 €	0 €
- Charges de fonctionnement courant	49 951 €	97 198 €
- DSC		
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>15 169 €</i>	<i>5 000 €</i>
= Charges courantes	65 120 €	102 198 €
= Excédent brut courant	-22 620 €	-52 198 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	0 €	0 €
- Charges exceptionnelles	1 200 €	0 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
+ Compensation (L. 2224-2 du CGCT)	47 489 €	83 198 €
= Epargne de gestion	23 669 €	31 000 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	0 €	0 €
= Epargne brute	23 669 €	31 000 €
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>33 500 €</i>	<i>36 000 €</i>
- Remboursement d'emprunts (hors réaménagement)	0 €	0 €
= Epargne nette	23 669 €	31 000 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Travaux d'investissements programmés	372 666 €	295 495 €
+ Travaux non affectés	40 641 €	86 094 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>49 979 €</i>	<i>39 017 €</i>
= Dépenses d'investissement non financières	463 285 €	420 606 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	0 €	0 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
= Recettes d'investissement non financières	0 €	0 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-463 285 €	-420 606 €
+ Epargne nette	23 669 €	31 000 €
= Besoin résiduel de financement	-439 616 €	-389 606 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-439 616 €	-389 606 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Fonds de roulement reporté	439 616 €	389 606 €
+ Variation du fonds de roulement	-439 616 €	-389 606 €
= Fonds de roulement de clôture	0 €	0 €

Le budget annexe Lac Caniel retrace l'ensemble des flux budgétaires liés à la **convention d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public nouvellement signée avec la société Lake en Octobre 2023.**

L'Administration Fiscale, saisie dans le cadre de la procédure du rescrit fiscal, a confirmé, dans un courrier daté du 11 décembre 2018, que la redevance perçue par la CCCA en contrepartie de l'occupation du domaine public devait être placée dans le champ d'application de la TVA. En conséquence, **le budget est assujetti à la TVA** et les montants budgétaires sont exprimés HT.

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments ci-après :

- **une épargne brute de 31 000 €**, alimentée par la redevance versée par la société Lake (50 000 €) et par une compensation du budget principal (83 200 €), qui permet avec les excédents reportés de couvrir la dotation nette aux amortissements. Une assistance à Maitrise d'ouvrage relative au bowling pour 52 500 € explique l'augmentation des charges courantes.

- **un montant de travaux programmés de 334 500 €**, totalement autofinancé, pour assurer le renouvellement des équipements prévus dans le cadre de la convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public et permettre des aménagements sur les bâtiments et les équipements existants.

BUDGET ANNEXE

PORT INTERCOMMUNAL 2024



BP 2024
BUDGET PORT INTERCOMMUNAL

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante	557 991 €	572 740 €
= Produits courants	557 991 €	572 740 €
- Charges de personnel nettes	277 085 €	291 885 €
- Charges de fonctionnement courant	244 252 €	285 601 €
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>4 974 €</i>	<i>3 946 €</i>
= Charges courantes	526 311 €	581 432 €
= Excédent brut courant	31 680 €	-8 692 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	0 €	0 €
- Charges exceptionnelles	4 351 €	4 561 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
- Impôt sur les sociétés	2 000 €	0 €
<i>+ Compensation (L. 2224-2 du CGCT)</i>	<i>234 750 €</i>	<i>234 083 €</i>
= Epargne de gestion	260 079 €	220 830 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	18 237 €	10 830 €
= Epargne brute	241 842 €	210 000 €
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>241 842 €</i>	<i>210 000 €</i>
- Remboursement d'emprunts (hors réaménagement)	34 270 €	41 200 €
= Epargne nette	207 572 €	168 800 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Dépenses réelles d'équipement	273 058 €	237 288 €
+ Dépenses d'investissement non affectées	0 €	0 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>96 204 €</i>	<i>22 962 €</i>
= Dépenses d'investissement non financières	369 262 €	260 249 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	67 958 €	67 958 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
= Recettes d'investissement non financières	67 958 €	67 958 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-301 304 €	-192 291 €
+ Epargne nette	207 572 €	168 800 €
= Besoin résiduel de financement	-93 732 €	-23 491 €
+ Emprunts hors réaménagement	275 000 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	181 268 €	-23 491 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Fonds de roulement reporté	-181 268 €	23 491 €
+ Variation du fonds de roulement	181 268 €	-23 491 €
= Fonds de roulement de clôture	0 €	0 €

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- **une épargne brute de 210 000 €** provenant principalement de la compensation globale versée par le budget principal d'un montant de 234 083 €. En l'absence de compensation du budget principal, le budget ne serait pas en mesure de comptabiliser les dépenses obligatoires que sont les dotations nettes aux amortissements (210 000 €).

Un nouveau Syndicat Mixte Ouvert des ports de Seine-Maritime a été créé le 11 octobre 2023 afin d'optimiser la gestion des Ports sur l'ensemble du littoral. Il viendra se substituer à la CCCA dans l'aménagement et l'exploitation du Port de plaisance de Saint Valery à compter du 1er Janvier 2025 (SPIC et SPA). Il assurera la gestion, les investissements, le fonctionnement, les grosses réparations, le gros entretien et l'entretien courant ainsi que le développement économique du port.

En contrepartie, la CCCA versera au nouveau syndicat :

- une dotation de transfert de fonctionnement de l'ordre de 413 000 € par an (hors dragage),

- une contribution forfaitaire annuelle relative aux dépenses de fonctionnement de 25 000 € (dès 2024),

- une participation aux investissements au cas par cas avec le soutien du Département à hauteur de 25%.

- **un montant de travaux programmés de 260 000 €** intégrant principalement les études pour le futur dragage du port de plaisance. Il reste encore le solde des subventions de l'Agence de l'Eau à percevoir pour les travaux de mise aux normes de l'Aire technique Ouest.

BUDGET ANNEXE

ASSAINISSEMENT DELEGATION 2024



BP 2024
BUDGET ASSAINISSEMENT DELEGATION

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023 (TTC)	BP 2024 (HT)
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante	1 049 427 €	1 095 023 €
+ Restes à réaliser de fonctionnement	0 €	0 €
= Produits courants	1 049 427 €	1 095 023 €
- Charges de personnel nettes	179 091 €	138 930 €
- Charges de fonctionnement courant	192 318 €	240 023 €
- Reversement AE		
- Restes à réaliser de fonctionnement	0 €	14 384 €
= Charges courantes	371 409 €	393 337 €
= Excédent brut courant	678 018 €	701 686 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	171 €	729 €
- Charges exceptionnelles	283 000 €	353 000 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
- Impôt sur les sociétés		
= Epargne de gestion	395 189 €	349 415 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	31 485 €	26 126 €
= Epargne brute	363 704 €	323 289 €
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>815 524 €</i>	<i>825 000 €</i>
- Remboursement d'emprunts (<i>hors réaménagement</i>)	421 448 €	423 165 €
= Epargne nette	-57 744 €	-99 876 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023 (TTC)	BP 2024 (HT)
+ Dépenses réelles d'équipement	3 051 524 €	5 123 047 €
+ Autres dépenses d'investissement	72 000 €	534 563 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
+travaux non affectés	2 691 756 €	0 €
+ Restes à réaliser	152 644 €	104 502 €
= Dépenses d'investissement non financières	5 967 924 €	5 762 112 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	319 872 €	700 000 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	587 000 €	0 €
+ Restes à réaliser	0 €	0 €
= Recettes d'investissement non financières	906 872 €	700 000 €
+Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-5 061 052 €	-5 062 112 €
+ Epargne nette	-57 744 €	-99 876 €
= Besoin résiduel de financement	-5 118 796 €	-5 161 988 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-5 118 796 €	-5 161 988 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023 (TTC)	BP 2024 (HT)
+ Fonds de roulement reporté	5 118 796 €	5 161 988 €
+ Variation du fonds de roulement	-5 118 796 €	-5 161 988 €
= Fonds de roulement de clôture	0 €	0 €

La signature du nouveau contrat de concession multiservices applicable dès le 1^{er} Janvier 2024, impose désormais une **gestion HT** du budget Assainissement Délégation.

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- **une épargne brute de 323 300 €** qui ne permet pas de couvrir la dotation nette aux amortissements 2024 (825 000 €). Cette situation témoigne **d'une situation structurellement déficitaire** qui nécessitera une vision pluriannuelle des investissements afin d'étaler dans le temps les travaux à réaliser.

- **un montant de travaux programmés** (hors travaux non affectés) **pour 5 230 000 €**. Ces travaux sont financés par :

- ☞ des subventions de l'Agence de l'Eau

- ☞ une utilisation du fonds de roulement

BUDGET ANNEXE

DELEGATION EAU 2024



BP 2024
BUDGET DELEGATION EAU

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023 (TTC)	BP 2024 (HT)
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante	1 098 095 €	1 259 598 €
= Produits courants	1 098 095 €	1 259 598 €
- Charges de personnel nettes	155 100 €	171 650 €
- Charges de fonctionnement courant	235 532 €	217 138 €
- Reversement AE		
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>106 €</i>	<i>34 917 €</i>
= Charges courantes	390 738 €	423 705 €
= Excédent brut courant	707 357 €	835 893 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	0 €	242 €
- Charges exceptionnelles	182 €	0 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
- Impôt sur les sociétés		
= Epargne de gestion	707 175 €	836 135 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	535 €	455 €
= Epargne brute	706 640 €	835 680 €
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>438 000 €</i>	<i>466 000 €</i>
- Remboursement d'emprunts (<i>hors réaménagement</i>)	1 600 €	1 677 €
= Epargne nette	705 040 €	834 003 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023 (TTC)	BP 2024 (HT)
+ Dépenses réelles d'équipement	2 332 560 €	2 322 160 €
+ Autres dépenses d'investissement	0 €	0 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
+ Travaux non affectés	6 475 284 €	6 282 548 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>116 158 €</i>	<i>347 567 €</i>
= Dépenses d'investissement non financières	8 924 002 €	8 952 275 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	235 253 €	252 961 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	283 000 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>37 785 €</i>
= Recettes d'investissement non financières	518 253 €	290 746 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-8 405 749 €	-8 661 529 €
+ Epargne nette	705 040 €	834 003 €
= Besoin résiduel de financement	-7 700 709 €	-7 827 526 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-7 700 709 €	-7 827 526 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023 (TTC)	BP 2024 (HT)
+ Fonds de roulement reporté	7 700 709 €	7 827 526 €
+ Variation du fonds de roulement	-7 700 709 €	-7 827 526 €
= Fonds de roulement de cloture	0 €	0 €

La signature du nouveau contrat de concession multiservices applicable dès le 1er Janvier 2024, impose désormais une **gestion HT** du budget Délégation Eau.

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- **une épargne brute de 835 700 €** permettant de couvrir largement les amortissements.

Le service de l'eau est, par ailleurs, très peu endetté puisque l'épargne nette est quasiment semblable à l'épargne brute.

- **des investissements programmés à hauteur de 2 670 000 €**. Ces travaux sont financés par l'épargne nette et une utilisation partielle du fonds de roulement.

BUDGET ANNEXE

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2024



BP 2024
BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante	86 770 €	10 400 €
= Produits courants	86 770 €	10 400 €
- Charges de personnel nettes	56 674 €	5 582 €
- Charges de fonctionnement courant	25 719 €	14 766 €
- Reversement AE		
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
= Charges courantes	82 393 €	20 348 €
= Excédent brut courant	4 377 €	-9 948 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	0 €	144 €
- Charges exceptionnelles	3 344 €	700 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
- Impôt sur les sociétés		
= Epargne de gestion	1 033 €	-10 504 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	68 €	21 €
= Epargne brute	965 €	-10 525 €
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>20 000 €</i>	<i>21 000 €</i>
- Remboursement d'emprunts (<i>hors réaménagement</i>)	2 150 €	2 192 €
= Epargne nette	-1 185 €	-12 717 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Dépenses réelles d'équipement	0 €	0 €
+ Autres dépenses d'investissement	138 960 €	150 000 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
+ Travaux non affectés	254 899 €	264 630 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
= Dépenses d'investissement non financières	393 859 €	414 630 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	0 €	0 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	138 960 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
= Recettes d'investissement non financières	138 960 €	0 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-254 899 €	-414 630 €
+ Epargne nette	-1 185 €	-12 717 €
= Besoin résiduel de financement	-256 084 €	-427 347 €
+ Avance du Budget Principal	0 €	150 000 €
= Variation du fonds de roulement	-256 084 €	-277 347 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Fonds de roulement reporté	256 084 €	277 347 €
+ Variation du fonds de roulement	-256 084 €	-277 347 €
= Fonds de roulement de clôture	0 €	0 €

La signature du nouveau contrat de concession multiservices applicable dès le 1^{er} Janvier 2024, inclut désormais la prise en charge des contrôles sur les installations d'ANC.

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- **une épargne brute négative (- 10 525 €)** qui s'explique par la mise en place du nouveau contrat de délégation de service public qui intègre désormais les contrôles périodiques. A cet effet, le délégataire perçoit les 2/3 de la redevance et le personnel communautaire affecté précédemment sur ce service est redéployé sur le contrôle de l'assainissement collectif et de l'eau.

- le montant de l'épargne brute ne permet pas de couvrir la dotation nette aux amortissements (21 000 €). Le financement du renouvellement des immobilisations est donc assuré par une ponction sur les excédents budgétaires.

- des **investissements programmés à hauteur de 150 000 €** pour la réhabilitation de 149 installations d'assainissement non collectif, situés à Gueutteville-les-Grès. Ces travaux seront financés, in fine, par des subventions de l'agence de l'eau, la participation des propriétaires de ces assainissements non collectif et la participation du budget principal. Cette opération spécifique s'inscrit dans la continuité de la décision d'arrêter les travaux d'assainissement collectif sur la commune de Gueutteville-les-Grès.

Cette opération devant être neutre sur l'année 2024, pour tous les usagers du service, les travaux seront donc financés sur 2024 par une avance remboursable du budget principal.

BUDGET ANNEXE

VIABILISATION ZI DE SASSEVILLE 2024



Le budget présenté ci-après reprend la tranche annuelle 2024 du plan de financement.

BUDGET VIABILISATION ZI

(Comptabilité de stock)

	BUDGET 2024	
	Dépenses	Recettes
SECTION FONCTIONNEMENT		
TRAVAUX VIABILISATION (chap.011 + chap.65)	0 €	0 €
STOCKAGE DES TRAVAUX AU 31/12 (Chap.042)	75 298 €	75 298 €
VENTES DE TERRAINS	0 €	0 €
SUBVENTIONS	0 €	101 580 €
RESULTAT REPORTE (ligne 002)	101 580 €	0 €
Total	176 878 €	176 878 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
STOCKAGE DES TRAVAUX AU 31/12 (Chap.040)	75 298 €	75 298 €
AVANCE REMBOURSABLE DU BUDGET PRINCIPAL (chap. 16)	240 704 €	0 €
RESULTAT REPORTE (ligne 001)	0 €	240 704 €
Total	316 002 €	316 002 €

Par délibération n°150218-04 en date du 18 février 2015, le Conseil Communautaire a décidé la création d'un nouveau budget annexe afin d'individualiser, dans une comptabilité de stock, l'opération de viabilisation d'une parcelle de 2,5 hectares sise sur la zone industrielle de Sasseville. Le plan de financement de cette opération de viabilisation fait l'objet d'une modification par délibération séance tenante.

Le suivi d'une telle opération en M57 est complexe puisqu'il s'agit de recenser tous les flux en section de fonctionnement afin de constater la constitution de stocks de terrains à vendre puis ensuite d'enregistrer les ventes de terrain au fur et à mesure des opérations de déstockage des parcelles.

BUDGET ANNEXE

GOLF DE LA COTE D'ALBATRE 2024



BP 2024
BUDGET GOLF DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Produits fiscaux		
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestions courante	53 449 €	50 541 €
= Produits courants	53 449 €	50 541 €
- Charges de personnel nettes	0 €	0 €
- Charges de fonctionnement courant	512 419 €	515 656 €
- DSC		
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>14 435 €</i>	<i>6 121 €</i>
= Charges courantes	526 854 €	521 777 €
= Excédent brut courant	-473 405 €	-471 236 €
+ Produits exceptionnels	0 €	0 €
- Charges exceptionnelles	0 €	0 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
<i>+ Compensation (L. 2224-2 du CGCT)</i>	<i>855 778 €</i>	<i>843 220 €</i>
= Epargne de gestion	382 373 €	371 984 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	36 945 €	34 556 €
= Epargne brute	345 428 €	337 428 €
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>345 428 €</i>	<i>335 000 €</i>
- Remboursement d'emprunts (hors réaménagement)	189 920 €	192 318 €
= Epargne nette	155 508 €	145 110 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Dépenses réelles d'équipement	168 500 €	49 000 €
+ Dépenses d'investissement non affectées	0 €	158 911 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>145 601 €</i>	<i>0 €</i>
= Dépenses d'investissement non financières	314 101 €	207 911 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	6 900 €	4 921 €
<i>+ Subvention d'équipement L. 2224-2-2 du CGCT</i>	<i>6 093 €</i>	<i>0 €</i>
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>10 142 €</i>	<i>0 €</i>
= Recettes d'investissement non financières	23 135 €	4 921 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-290 966 €	-202 990 €
+ Epargne nette	155 508 €	145 110 €
= Besoin résiduel de financement	-135 458 €	-57 880 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-135 458 €	-57 880 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Fonds de roulement reporté	135 458 €	57 880 €
+ Variation du fonds de roulement	-135 458 €	-57 880 €
= Fonds de roulement de clôture	0 €	0 €

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- **une épargne brute de 337 500 €** provenant essentiellement de la compensation globale versée par le budget principal pour un montant de 843 200 € et de la redevance acquittée par le fermier à hauteur de 47 300 €.

En l'absence d'une compensation sur laquelle le Conseil est amené à délibérer chaque année en application de l'article L. 2224-2 du CGCT, le budget ne serait pas en mesure de comptabiliser ces dépenses obligatoires que sont les dotations nettes aux amortissements (335 000 €).

- **le montant des investissements programmés s'élève à 49 000 €** dont le financement sera assuré par l'autofinancement.

Le contrat de délégation actuel prenant fin le 31 mai 2025, une réflexion a été engagée dès l'année 2023. Une première étude a été confiée au cabinet Albert afin d'analyser les aspects commerciaux et marketing de l'équipement. L'objectif étant de disposer d'un programme d'action permettant d'optimiser le résultat comptable. Sur la base de cette étude, une modélisation financière des actions d'optimisation proposées a été confiée au cabinet Klopfer afin de mesurer l'impact sur les futurs comptes d'exploitation prévisionnels.

BUDGET ANNEXE

CENTRE INTERCOMMUNAL

DE SANTE 2024



BP 2024
BUDGET CENTRE INTERCOMMUNAL DE SANTE

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Produits fiscaux	0 €	0 €
+ Dotations et subventions	544 700 €	633 195 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestion courante	192 900 €	221 550 €
+ <i>Subvention d'équilibre du budget principal</i>	56 982 €	191 164 €
= Produits courants	794 582 €	1 045 909 €
- Charges de personnel nettes	724 958 €	849 660 €
- Charges de fonctionnement courant	56 624 €	128 208 €
- <i>Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>0 €</i>	<i>1 095 €</i>
= Charges courantes	781 582 €	978 963 €
= Excédent brut courant	13 000 €	66 946 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	0 €	0 €
- Charges exceptionnelles	1 000 €	0 €
= Epargne de gestion	12 000 €	66 946 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	0 €	0 €
= Epargne brute	12 000 €	66 946 €
<i>Dotations nettes aux amortissements</i>	<i>12 000 €</i>	<i>20 914 €</i>
- Remboursement d'emprunts (<i>hors réaménagement</i>)	0 €	0 €
= Epargne nette	12 000 €	66 946 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Dépenses réelles d'équipement	50 000 €	31 462 €
+ Travaux non affectés	0 €	0 €
+ <i>Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>20 072 €</i>
= Dépenses d'investissement non financières	50 000 €	51 534 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	8 000 €	5 580 €
+ Subvention d'équipement du budget principal	30 000 €	17 140 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	0 €
+ <i>Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>2 450 €</i>
= Recettes d'investissement non financières	38 000 €	25 170 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-12 000 €	-26 364 €
+ Epargne nette	12 000 €	66 946 €
= Besoin résiduel de financement	0 €	40 582 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	0 €	40 582 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2023	BP 2024
+ Fonds de roulement reporté	0 €	-40 582 €
+ Variation du fonds de roulement	0 €	40 582 €
= Fonds de roulement de cloture	0 €	0 €

Ce budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes liées au fonctionnement du centre intercommunal de santé de Fontaine-le-Dun et de son extension sur le secteur de Cany-Barville mais prévoit également **une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage à hauteur de 50 000 € relative à un projet d'agrandissement ou de cabinet médical mobile qui se déplacerait dans plusieurs communes du territoire.**

L'analyse du budget ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- **une épargne brute de 67 000 €** provenant de la compensation versée par le budget principal pour un montant de 191 200 €, de la participation des usagers relatives aux actes médicaux ainsi que des participations et subventions des caisses de sécurité sociale, des mutuelles et de la Région Normandie,

- **des investissements à hauteur de 31 500 €** financés par du FCTVA et une subvention d'équipement du budget principal de 17 000 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT⁷

DES BUDGETS 2024



⁷ Hors remboursement d'emprunts

BUDGET PRINCIPAL

PPI - ELEMENTS DE SYNTHESE

Lexique nature de l'investissement : ENT/REN : entretien et renouvellement

TXV : travaux en cours

Lexique n° axe du projet de territoire Axe 1 - Conduire la transition écologique et le développement durable du territoire

Axe 2 - Promouvoir le bien vivre ensemble, la solidarité et la vitalité des services de proximité

Axe 3 - Renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre territoire

INTITULE	N° AXE DU PROJET DE TERRITOIRE	NATURE INV	SERVICE	COÛT TOTAL	BP 2024 PROPOSE	2025	2026	AU DELA 2026	RECETTES ESTIMEES
Renouvellement des instruments de musique	Axe 2	ENT/ REN	CULTURE	79 800 €	19 800 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	0 €
Levés topo et bornages opérations de voirie	Axe 3	ENT/ REN	VOIRIE	120 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	0 €
Réfection des trottoirs	Axe 3	ENT/ REN	VOIRIE	240 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	0 €
Plateaux ralentisseurs et coussins lyonnais	Axe 3	ENT/ REN	VOIRIE	200 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	0 €
MBC - Petits travaux 63 communes	Axe 3	ENT/ REN	VOIRIE	1 400 000 €	350 000 €	350 000 €	350 000 €	350 000 €	0 €
Détection des réseaux d'éclairage public	Axe 3	ENT/ REN	VOIRIE	600 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	0 €
Programme annuel enduits superficiels	Axe 3	ENT/ REN	VOIRIE	1 200 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	0 €
Réalisation d'ouvrages d'art : études et travaux	Axe 3	ENT/ REN	VOIRIE	800 000 €	350 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	0 €
Chemins de randonnée	Axe 3	ENT/ REN	VOIRIE	150 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	0 €	0 €
Aménagements en hydraulique douce, réhabilitation de mares, ...	Axe 1	ENT/ REN	VOIRIE	769 700 €	319 700 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	230 000 €
Subvention ANC - Gueutteville	Axe 1	ENT/ REN	EAS	765 510 €	0 €	62 460 €	58 500 €	644 550 €	0 €
2 Camions de collecte	Axe 1	ENT/ REN	DECHETS	615 000 €	0 €	615 000 €	0 €	0 €	0 €
Achats de colonnes et bacs	Axe 1	ENT/ REN	DECHETS	390 000 €	150 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	0 €
Entretien des toitures communautaires	Axe 1	ENT/ REN	PATRIMOINE	165 000 €	85 000 €	20 000 €	20 000 €	40 000 €	0 €
Gros entretien sur le patrimoine bâti	Axe 1	ENT/ REN	PATRIMOINE	1 221 500 €	321 500 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	0 €
Travaux sur le Port de Plaisance	Axe 3	ENT/ REN	PORT	773 180 €	323 180 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €
Subvention réhabilitation des ANC	Axe 1	ENT/ REN	ENVIRONNEMENT	548 000 €	148 000 €	100 000 €	100 000 €	200 000 €	0 €
Aides investissement de proximité et immobilier d'entreprise	Axe 3	ENT/ REN	ECONOMIE	2 400 000 €	900 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	0 €
Aides Vélos	Axe 3	ENT/ REN	MOBILITES	150 000 €	52 081 €	50 000 €	47 919 €	0 €	0 €
Plantation de Haies	Axe 1	ENT/ REN	ENVIRONNEMENT	40 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	0 €
Aménagement des Basses Eaux	Axe 1	ENT/ REN	ENVIRONNEMENT	90 000 €	40 000 €	25 000 €	25 000 €	0 €	0 €
Renouvellement matériel nautique	Axe 2	ENT/ REN	SPORTS	266 418 €	116 418 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	0 €
Acquisition et renouvellement parc informatique	Divers	ENT/ REN	INFORMATIQUE	307 712 €	147 712 €	50 000 €	50 000 €	60 000 €	0 €
Fonds de concours	Axe 2	ENT/ REN	COMMUNES	5 195 139 €	700 000 €	500 000 €	500 000 €	3 495 139 €	0 €
Renouvellement du mobilier	Divers	ENT/ REN	ADMINISTRATION	242 250 €	92 250 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	0 €
Renouvellement du parc automobile	Divers	ENT/ REN	ADMINISTRATION	408 500 €	138 500 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €	0 €
Ergonomie au travail	Divers	ENT/ REN	ADMINISTRATION	44 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	0 €
Renouvellement électroménager	Divers	ENT/ REN	ADMINISTRATION	97 700 €	22 700 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	0 €
SOUS - TOTAL ENTRETIEN / RENOUVELLEMENT				19 279 409 €	4 937 841 €	3 998 460 €	3 377 419 €	6 965 689 €	380 000 €
Achat car avec GPS, WC, climatisation	Axe 2	PROJET	TRANSPORTS	257 000 €	357 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Construction pôle mutualisé à Ourville en Caux : école, ALSH, périscolaire, jeunesse	Axe 2	PROJET	ENFANCE	2 300 000 €	0 €	800 000 €	1 300 000 €	200 000 €	760 000 €
Requalification énergétique de l'hôtel communautaire	Axe 1	PROJET	ADMINISTRATION	1 000 000 €	0 €	0 €	100 000 €	900 000 €	0 €
Aménagement du site de l'aérodrome - projet global	Axe 3	PROJET	AERODROME	150 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	0 €	0 €
Toiture Clos Masure Hangar près du Golf	Axe 2	PROJET	ASSOCIATIONS	30 000 €	0 €	30 000 €	0 €	0 €	0 €
Aménagements centres-bourgs PVD	Axe 3	PROJET	ATTRACTIVITE/VOIRIE	1 860 000 €	180 000 €	730 000 €	550 000 €	400 000 €	645 000 €
Aménagements de centres-bourgs (autres dispositifs)	Axe 3	PROJET	ATTRACTIVITE/VOIRIE	1 300 000 €	550 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	0 €
Nouvel espace culturel communautaire NECC	Axe 2	PROJET	CULTURE	7 135 800 €	60 000 €	1 500 000 €	2 000 000 €	3 575 800 €	1 000 000 €
Compacteurs à cartons déchetteries	Axe 1	PROJET	DECHETS	84 000 €	84 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Déchetterie de demain	Axe 1	PROJET	DECHETS	100 000 €	0 €	0 €	0 €	100 000 €	0 €
Achats de bacs enterrés	Axe 1	PROJET	DECHETS	500 000 €	100 000 €	200 000 €	100 000 €	100 000 €	0 €
Equipements Cybersécurité	Divers	PROJET	INFORMATIQUE	160 000 €	100 000 €	60 000 €	0 €	0 €	0 €
Rénovation énergétique des chalets La Clusaz : toiture, ouvertures, chauffage, ...	Axe 1	PROJET	LA CLUSAZ	100 000 €	0 €	50 000 €	50 000 €	0 €	0 €
Travaux nouvelle entrée du Lac	Axe 2	PROJET	LAC DE CANIEL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Création d'une luge sur rail	Axe 3	PROJET	LAC DE CANIEL	3 100 000 €	100 000 €	800 000 €	1 000 000 €	1 200 000 €	300 000 €
Réfection des berges Lac	Axe 1	PROJET	LAC DE CANIEL	100 000 €	0 €	50 000 €	50 000 €	0 €	0 €
Implantation mobilier vélo sur sites communautaires	Axe 3	PROJET	MOBILITES	100 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	0 €
Aménagement parcours sport - santé - jeunesse	Axe 2	PROJET	SANTE	843 000 €	43 000 €	800 000 €	0 €	0 €	80 000 €
Centre intercommunal de santé extension - mobilité	Axe 3	PROJET	SANTE	400 000 €	0 €	200 000 €	200 000 €	0 €	40 000 €
Requalification de la piscine du Littoral	Axe 2	PROJET	SPORTS	1 500 000 €	45 000 €	500 000 €	500 000 €	455 000 €	150 000 €
Requalification Centre nautique St Aubin	Axe 2	PROJET	SPORTS	100 000 €	0 €	50 000 €	50 000 €	0 €	0 €
Extension piscine de la Vallée	Axe 2	PROJET	SPORTS	2 752 164 €	0 €	700 000 €	1 385 310 €	666 854 €	0 €
Rénovation piscine de la Vallée	Axe 2	PROJET	SPORTS	1 633 146 €	0 €	300 000 €	1 000 000 €	333 146 €	0 €
Routes Départementales	Axe 3	PROJET	VOIRIE	2 030 406 €	1 030 406 €	500 000 €	500 000 €	0 €	365 320 €
Programme voirie (investissement, parking, signalisation)	Axe 3	PROJET	VOIRIE	1 774 250 €	574 250 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €	99 875 €
Programme annuel électrification - EP - SDE76 - FTA + BT + EP + Câble	Axe 3	PROJET	VOIRIE	3 200 000 €	700 000 €	500 000 €	500 000 €	1 500 000 €	0 €
Réhabilitation eaux pluviales - désimperméabilisation	Axe 1	PROJET	VOIRIE	650 000 €	200 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	0 €
Développement Durable sur Aérodrome	Axe 1	PROJET	ECONOMIE	59 000 €	59 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Projet VIBRA	Axe 3	PROJET	ECONOMIE	400 000 €	0 €	0 €	0 €	400 000 €	0 €
SOUS-TOTAL PROJETS				33 718 766 €	4 257 656 €	8 645 000 €	10 160 310 €	10 655 800 €	3 440 195 €
Travaux de la recyclerie	Axe 1	TXV	CENTRE SOCIAL	44 213 €	44 213 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Agrandissement 10 places crèches Merlin	Axe 2	TXV	PETITE ENFANCE	1 134 000 €	891 200 €	242 800 €	0 €	0 €	725 000 €
Aménagement durable de loisirs Lac de Caniel Phase 1	Axe 2	TXV	LAC DE CANIEL	130 000 €	130 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Remise aux normes clôtures crèche Les Lutins	Axe 2	TXV	PETITE ENFANCE	7 500 €	7 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Transformation de 2 chambres en studiedes La Clusaz	Axe 2	TXV	LA CLUSAZ	36 000 €	36 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Réaménagement de l'appartement et du studio La Clusaz	Axe 2	TXV	LA CLUSAZ	260 000 €	260 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Quai de la Batellerie	Divers	TXV	VOIRIE	1 723 000 €	800 000 €	423 000 €	500 000 €	0 €	0 €
RD 210 - Bertheauville Pluvial	Axe 1	TXV	VOIRIE	210 000 €	210 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Programme LED : SVC + Mid	Axe 1	TXV	VOIRIE	1 405 000 €	597 000 €	100 000 €	100 000 €	608 000 €	0 €
Structure gonflable, nouvelle aire de jeux	Axe 2	TXV	LAC DE CANIEL	575 000 €	355 000 €	100 000 €	120 000 €	0 €	0 €
WC plage, poste de secours	Axe 2	TXV	LAC DE CANIEL	150 000 €	150 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Travaux sécurisation téléski	Axe 2	TXV	LAC DE CANIEL	40 000 €	40 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Parcours Juin 40	Axe 3	TXV	PATRIMOINE HISTO	213 856 €	86 000 €	60 000 €	67 856 €	0 €	0 €
Aménagement Mémoire d'Albâtre	Axe 3	TXV	PATRIMOINE HISTO	52 890 €	50 600 €	2 290 €	0 €	0 €	0 €
Itinéraires cyclables	Axe 3	TXV	ATTRACTIVITE/VOIRIE	2 774 680 €	100 000 €	700 000 €	700 000 €	1 274 680 €	0 €
Elaboration PLUI	Axes 1-2-3	TXV	PLUI	799 000 €	435 000 €	181 000 €	183 000 €	0 €	0 €
Participation Département Carrefour NZDE	Axe 3	TXV	ECONOMIE	177 000 €	177 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
SOUS-TOTAL TRAVAUX EN COURS				9 732 139 €	4 369 513 €	1 809 090 €	1 670 856 €	1 882 680 €	725 000 €
					233 772 €				
TOTAL GENERAL				62 730 314 €	13 798 782 €	14 452 550 €	15 208 585 €	19 504 169 €	4 545 195 €

BUDGET ANNEXE ZONES INDUSTRIELLES			
Chapitre ou Opération	Désignation	RAR 2023	BUDGET 2024
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	152 941 €	225 000 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 467 €	10 000 €
DIVERS	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	728 455 €
03201801	APCP REHABILITATION TECHMAN EUROBACHES PHASE 2	0 €	33 681 €
03202301	ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE	595 €	0 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)		155 004 €	997 136 €

BUDGET ANNEXE DELEGATION EAU			
Chapitre ou Opération	Désignation	RAR 2023	BUDGET 2024
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0 €	3 000 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 161 €	264 560 €
DIVERS	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	6 282 548 €
001103	REHABILITATION FORAGE CLERMONT 2	14 855 €	2 000 €
05201701	MBC RENOUVELLT RESEAU EAU POTABLE 2017-2020	0 €	17 000 €
05201901	MODELISATION HYDRAULIQUE TERRITOIRE CCCA	20 932 €	5 000 €
05201905	SCHEMA DIRECTEUR ALIMENTATION EN EAU POTABLE	0 €	280 000 €
05202101	SURPRESSION RESERVOIR JANVILLE	97 187 €	10 000 €
05202102	APCP RENOUVELLEMENT RESEAUX EAU POTABLE 2021-2025	0 €	900 000 €
05202103	APCP RENOUVELLEMENT CONDUITE ANGIENS	0 €	600 €
05202201	APCP REHABILITATION RESERVOIR VINFRAINVILLE	0 €	10 000 €
05202203	POSE COMPTEURS SECTORISATION	177 931 €	10 000 €
05202205	MO USINE TRAITEMENT EAU POTABLE FORAGES CANY OCQUE	16 500 €	10 000 €
05202303	APCP RENOUVELLEMENT CANALISATION LA CHAPELLE DUN	0 €	590 000 €
05202304	ACCORD CADRE MAITRISE OEUVRE EAU POTABLE	0 €	40 000 €
05202402	APCP CREATION RESERVOIR ENTERRE UDI OUAINVILLE	0 €	40 000 €
05202403	APCP ETUDES BAC VOLET HYDROGEOLOGIQUE	0 €	140 000 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)		347 567 €	8 604 708 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DELEGATION			
Chapitre ou Opération	Désignation	RAR 2023	BUDGET 2024
13	TROP PERCU SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	0 €	534 563 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0 €	4 800 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	32 287 €	0 €
4581	OPERATIONS SOUS MANDAT	62 316 €	0 €
DIVERS	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	0 €
0500	REHABILITATION SITES DE TRAITEMENT	9 900 €	0 €
06201601	TRANSFERT DES EFFLUENTS DU SECTEUR DE PALUEL VERS	0 €	63 249 €
06201801	APCP EXTENSION ZONE COLLECTE BLOSSEVILLE	0 €	2 410 000 €
06201902	SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	0 €	1 500 000 €
06202101	APCP RENOUVELLEMENT RESEAUX ASS 2021-2025	0 €	100 000 €
06202102	APCP REHABILITATION DE RESEAUX	0 €	50 000 €
06202103	APCP REMPL RESEAU QUAI BATELLERIE ST VALERY	0 €	32 360 €
06202202	APCP EXTENSION RESEAU ASSAINISSEMENT AVENUE BELGES	0 €	4 000 €
06202301	APCP REPRISES DES BACHES DES STEP	0 €	200 000 €
06202302	TRAVAUX SUR POSTES ET BRANCHEMENTS	0 €	120 000 €
06202303	APCP PRETRAITEMENT STEP DE VEULES	0 €	344 000 €
06202305	REHABILITATION DES SITES DE TRAITEMENT	0 €	54 637 €
06202402	NOUVEAU SYSTEME ASSAINISSEMENT VEULES LES ROSES	0 €	75 000 €
06202403	APCP REHA CREATION POSTES RELEVEMENT	0 €	50 000 €
31503	NOUVELLE TRANCHE ASSINISSEMENT MANNEVILLE/CAILLEVILLE/GUEUTTEVILLE	0 €	115 000 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)		104 502 €	5 657 610 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF			
Chapitre ou Opération	Désignation	RAR 2023	BUDGET 2024
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0 €	50 000 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0 €	64 630 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0 €	150 000 €
4581	OPERATIONS SOUS MANDAT	0 €	150 000 €
DIVERS	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	0 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)		0 €	414 630 €

BUDGET ANNEXE LAC DE CANIEL			
Chapitre ou Opération	Désignation	RAR 2023	BUDGET 2024
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 300 €	34 500 €
DIVERS	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	86 094 €
08201901	AMENAGEMENT BASE DU LAC DE CANIEL ESPACES EN AOT	0 €	25 164 €
08202201	REMISE EN ETAT ET MISE CONFORMITE ESPACES EXT AOT	0 €	145 831 €
08202202	TRAVAUX SUR PLAINE DE JEUX AOT	11 717 €	50 000 €
08202203	APCP MISE CONFORMITE RENOV BOWLING ECLAIRAGE RESTO	0 €	40 000 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)		39 017 €	381 589 €

BUDGET ANNEXE PORT INTERCOMMUNAL			
Chapitre ou Opération	Désignation	RAR 2023	BUDGET 2024
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0 €	515 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 962 €	47 433 €
DIVERS	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	0 €
09201901	CHANGEMENT DES PONTONS	0 €	38 000 €
09202201	APCP DRAGAGE DU PORT 2025	0 €	150 000 €
09202301	ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE	0 €	1 340 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)		22 962 €	237 288 €

BUDGET ANNEXE GOLF DE LA COTE D'ALBATRE			
Chapitre ou Opération	Désignation	RAR 2023	BUDGET 2024
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0 €	49 000 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0 €	0 €
DIVERS	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	158 911 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)		0 €	207 911 €

BUDGET ANNEXE CENTRE INTERCOMMUNAL			
Chapitre ou Opération	Désignation	RAR 2023	BUDGET 2024
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0 €	2 575 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 072 €	24 637 €
DIVERS	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	0 €
15202401	ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE	0 €	4 250 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)		20 072 €	31 462 €

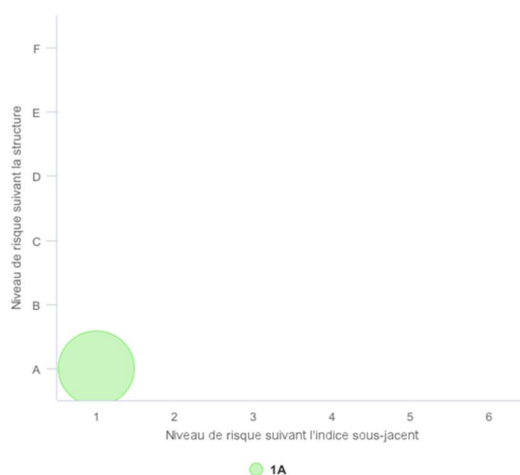
3^{ème} Partie : La dette de la Communauté de communes (tous budgets cumulés)

Au 1^{er} janvier 2024, l'**encours de dette** cumulé sur l'ensemble des budgets s'élève à **8 569 127 M€**. Ces emprunts sont essentiellement à taux fixe.

Sur la base de la population INSEE 2023⁸ (28 316 habitants), **cet encours de dette s'établit à 303 € par habitant** contre 406 € par habitant⁹ au niveau national pour les communautés de communes à fiscalité propre.

La structure d'exposition de la dette propre de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre présente un profil très sécurisé puisque les risques sont nuls pour 100% de l'encours total (classé A-1 selon la charte Gissler).

Classification de l'encours au 01/01/2024 en début de journée selon la charte Gissler



Catégorie	Encours au 01/01/2024	%
1-A	8 569 127.45	100,00%
Total	8 569 127.45	100,00%

Caractéristiques de la dette au 01/01/2024

Encours 8 569 127,47	Nombre d'emprunts * 52
Taux actuariel * 1,22%	Taux moyen de l'exercice 1,18%

* tirages futurs compris

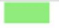


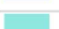
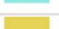

⁸ Fournie par la fiche individuelle DGF 2023.

⁹ Source : P. 209 du Rapport sur les finances publiques locales 2023, Observatoire des finances publiques locales.

Le coût moyen de la dette communautaire s'établit à **1,22%** pour une durée de vie résiduelle moyenne des encours de **6 ans**.

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2024 est réparti comme suit :

Répartition de l'encours par prêteur

Prêteur	Notation MOODYS	%	Montant
 Société Générale	-	37,63	3 224 315,37
 Agence de l'eau	-	23,03	1 973 205,79
 Crédit Agricole	-	18,94	1 623 352,12
 La banque postale	-	16,93	1 450 884,73
 Dexia Crédit Local de France	-	2,32	198 744,74
 Autres	-	1,15	98 624,72
TOTAL			8 569 127,47

Répartition de l'encours par budget

Budget	%	Montant
 Budget Assainissement (DSP)	32,43	2 778 979,61
 Budget Golf de la Cote d'Albatre	32,24	2 762 584,34
 Budget Principal	29,15	2 498 176,88
 Budget Port de St Valery	3,54	303 626,80
 Budget Zones Industrielles	2,50	214 320,86
 Autres	0,13	11 438,98
TOTAL		8 569 127,47

Les budgets Principal, Assainissement et Golf de la Côte d'Albâtre représentent près de 95% de l'encours de la dette souscrite par l'établissement public.

L'établissement public n'a pas contracté de nouvel emprunt en 2023.

EN CONCLUSION,

La Communauté de Communes a construit son budget principal 2024 à partir d'une prospective financière sur 3 années (2024, 2025 et 2026) en veillant à maintenir ses ratios financiers à un bon niveau.

L'Etablissement doit dégager chaque année une épargne brute satisfaisante lui permettant d'autofinancer une partie de ses investissements.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) mis en place cette année, nous permet de disposer d'une vue d'ensemble de nos projets d'investissement chiffrés et planifiés sur les prochaines années.

Ce sera l'outil de pilotage pour suivre la mise en œuvre de notre Projet de Territoire décliné à partir de 3 axes principaux : attractivité, développement durable et solidarité.

Cet outil permettra une gestion budgétaire améliorée et devra être adapté ou révisé au fil du temps, soit selon l'évolution de nos priorités intercommunales, soit en fonction des contraintes financières nouvelles liées à la situation budgétaire dégradée au niveau national.

Ce budget primitif 2024, s'appuyant sur un socle financier solide, traduit une volonté affirmée :

- D'assurer une prise en charge complète de nos compétences,
- D'offrir des services de qualité et de proximité aux habitants du territoire,
- D'entretenir, améliorer et développer nos équipements communautaires,
- D'accompagner financièrement nos communes membres dans leurs projets.